

Adam a été créé le premier – et cela signifie...¹

© Margaret Mowczko 2017, Home - Marg Mowczko, traduit avec son aimable autorisation

Droit d'aînesse et patriarcat

Hier, je discutais avec un jeune homme, et au cours de notre conversation il m'a expliqué qu'il croit que la Bible enseigne « un patriarcat doux, tant que nous sommes sur la terre » . L'une des raisons pour lesquelles il croit à ce « patriarcat atténué » est qu'il considère la règle du droit d'aînesse comme faisant partie du plan de Dieu pour la société, Adam en étant l'exemple type, parce qu'il a été créé avant Ève.

Selon le Merriam-Webster Dictionary, le « droit d'aînesse » (primogéniture²) peut avoir deux sens. Il peut simplement signifier (1) « l'état d'être le premier-né des enfants des mêmes parents » , avec des implications diverses, ou bien (2) « un droit d'héritage exclusif revenant au fils aîné ». Au sens de la première définition, Adam et Ève pourraient être compris comme les enfants d'un même parent, à savoir Dieu, Adam étant le premier-né (Lc 3.38 ; cf. 1 Co 11.12).

Genèse 2 et 1 Timothée 2.13 (un résumé de Genèse 2) nous disent qu'Adam (ou ha'adam) a été créé le premier et Ève la seconde. Mais ces passages bibliques indiquent-ils que cet ordre a de l'importance et fait partie du plan de Dieu pour l'organisation des relations ? ***Indiquent-ils qu'il existe un modèle permanent de primogéniture ou de priorité, l'homme en première et la femme en seconde position ?*** Ces Écritures instituent-elles d'une manière ou d'une autre une autorité exclusivement masculine ou un patriarcat doux ? Suggèrent-elles un « droit d'héritage exclusif » pour Adam, qui exclurait Ève ?

5 raisons pour lesquelles l'argument du droit d'aînesse ne fonctionne pas

Relier le patriarcat chez les chrétiens à la primogéniture dans la Genèse soulève une foule de problèmes. Voici cinq raisons pour lesquelles cela ne fonctionne pas.

1. Après l'opération décrite en Genèse 2.21-22, le premier être humain en Éden n'était plus le même que lors de sa première création par Dieu. Une partie ou un côté avait été retiré de son corps³ ; une partie de lui manquait désormais et était devenue partie intégrante de la femme. Ce transfert d'une partie importante du corps d'Adam (ou ha'adam) à Ève rend l'idée que l'homme est le premier et la femme la seconde moins nette et moins décisive.
2. Le droit d'aînesse concerne l'ordre de naissance, mais ni Adam ni Ève ne sont nés ; ils ont tous deux été créés par Dieu. Aucun verset biblique ne dit qu'Adam était le « premier-né ».
3. La coutume du droit d'aînesse faisait partie de nombreuses sociétés anciennes, y compris la société israélite, mais elle ne concernait que les fils, non les filles, non les femmes.
4. Cette coutume n'a pas été suivie par beaucoup de familles bibliques de premier plan.

Cynthia Westfall écrit au sujet de ce quatrième point :

Dans tout le récit de la Genèse, il est clair dès le début que celui qui est né ou venu le premier n'avait pas nécessairement l'autorité. La primogéniture entre frères a été sans cesse contournée, de sorte qu'on ne peut pas invoquer la Genèse comme argument en faveur de l'autorité masculine sous

prétexte qu'Adam serait né le premier. Caïn est né le premier, mais c'est Abel qui a reçu la faveur de Dieu. Ésaü est né le premier, mais Dieu a choisi Jacob. Ruben est né le premier, mais la lignée du Christ est passée par Juda, et c'est Joseph qui a sauvé la famille et a pris autorité sur elle. Manassé était le premier-né de Joseph, mais Jacob posa sa main droite sur la tête d'Éphraïm pour dire qu'il deviendrait plus grand.

D'autres livres de l'Ancien Testament montrent aussi que Dieu a investi des frères cadets d'une plus grande autorité que leurs aînés. Ainsi, par exemple, Moïse avait plus d'autorité que son frère aîné Aaron ; David était le plus jeune fils d'Isaï, mais il fut choisi par Dieu pour être roi d'Israël ; Salomon devint le successeur de David, bien qu'il ne fût pas son fils premier-né.

La coutume du droit d'aînesse n'était suivie par les Israélites ni strictement ni de manière générale. Plus important encore, Dieu n'a pas respecté cette coutume dans plusieurs cas importants. Et en Exode 4.22, il parle métaphoriquement de tout le peuple d'Israël (pas seulement des hommes) comme de son fils premier-né.

5. Il est important de noter que la notion de droit d'aînesse n'a aucune place chez les disciples de Jésus dans la nouvelle création. Jésus a au contraire enseigné que dans son royaume « les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers » (Mt 20.16). Il a aussi enseigné d'autres principes semblables, contre-culturels et égalisateurs.

La primogéniture et Jésus

Dans le royaume de Dieu, auquel nous appartenons, la seule personne qui puisse revendiquer le droit d'aînesse est Jésus lui-même. Westfall fait remarquer que « Jésus est le premier-né d'entre nous tous » qui sommes en Christ (Rm 8.29 ; Col 1.15,18), et que cette vérité « relativise les relations entre ses disciples ». ***En d'autres termes, l'égalité règne entre les disciples de Jésus, puisque, sans égard à notre sexe, nous sommes rendus conformes à l'image de notre grand frère.***

La primogéniture n'est pas une dynamique que Dieu aurait introduite dans la société ou que Jésus aurait approuvée.⁴ De plus, Paul a réfuté l'idée que les hommes auraient une position ou un privilège particulier du seul fait qu'Adam a été créé le premier. En 1 Corinthiens 11.12, Paul enseigne que si la première femme est issue du premier homme, tout autre homme est né d'une femme. Il expliquait encore : « Et tout vient de Dieu. » Les hommes comme les femmes ont en définitive Dieu pour source. ***Il n'y a ici aucune différence entre les sexes, mais une dépendance mutuelle des sexes.***

1 Corinthiens 11.11-12 Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme (Adam), de même l'homme existe par la femme (Caïn et les suivants), et tout vient de Dieu.

Les hommes n'ont ni une autorité supérieure ni un meilleur héritage que leurs sœurs. Au contraire, nous aurons tous part à un merveilleux héritage (Ép 1.21-22). Les hommes et les femmes chrétiens sont cohéritiers, sans le moindre signe de primogéniture,[5] et nous sommes même cohéritiers de notre grand frère Jésus (Rm 8.16-17) !

Les étonnantes vérités théologiques sur la nouvelle alliance et sur notre nouvelle création en Christ ont un effet direct sur nos relations actuelles au sein de la communauté des disciples de Jésus. ***Dans cette communauté, l'Église, il ne devrait y avoir aucune place pour une hiérarchie des sexes ou pour un patriarcat de quelque sorte que ce soit.***

B.T. Roberts fait ce commentaire au sujet de la femme qui viendrait en second, après l'homme :

On insiste [chez certains] sur le fait que la Bible présente la femme comme inférieure à l'homme et soumise à lui ; c'est pourquoi on ne devrait pas lui permettre d'occuper une position égale à la sienne, ni dans l'Église ni dans l'État. Pour preuve, on avance le fait que la femme a été créée en dernier. Mais si cela prouve quelque chose, c'est sa supériorité. Car l'œuvre de la création s'est déroulée selon une gradation régulière, de l'inférieur vers le supérieur.

B.T. Roberts, Ordonner des femmes (1891)

Notes

1. https://margmowczko.com/adam-created-first/?fbclid=IwAR0jZpEEtawRIkkZdXp1pb7hl4Q4IBz_6YpXyrqo4-EwgJjQd3Jdxuogc-8
2. En langage technique, la primogéniture désigne l'ordre de succession selon lequel seul l'enfant premier-né recueille l'héritage et la succession juridique d'une personne décédée, tandis que ses frères et sœurs plus jeunes ne sont pas pris en compte. L'héritier et successeur de l'enfant premier-né est à son tour son propre enfant premier-né. Wikipedia
3. Le mot hébreu tsela, traditionnellement traduit par « côte » en Genèse 2, signifie normalement « côté ». (Voir ici.) John H. Walton explique que, si l'on regarde comment le mot tsela est employé ailleurs dans la Bible hébraïque, « nous devons conclure que Dieu a pris l'un des côtés d'Adam – ce qui signifie probablement qu'il a coupé Adam en deux moitiés et qu'à partir d'un côté il a formé la femme. » Walton, *The Lost World of Adam and Eve* (Downers Grove: InterVarsity Press, 2015), 78.
4. ***Jésus ne mentionne jamais quoi que ce soit comme un ordre de la création dans lequel l'homme serait à la première place et la femme à la seconde. Dans les Évangiles, il cite Genèse 1, où il est dit que les hommes et les femmes ont été créés en même temps. En Matthieu 19.4, par exemple, Jésus demande aux pharisiens : « N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, les a faits homme et femme ? » Jésus cite aussi Genèse 2 : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. » Jésus enseignait l'unité (c'est-à-dire le fait d'être un) dans le mariage ; il n'enseignait pas qu'il y a ou qu'il devrait y avoir dans le mariage une autorité masculine ou une hiérarchie des sexes (Mt 19.5-6).***